

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 22 JUILLET 1885

AU 30 AVRIL 1886

NOTICES ET INVENTAIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

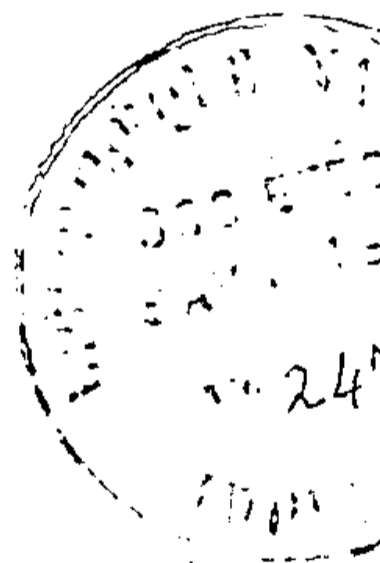
6^e VOLUME

VERSAILLES

CERF ET FILS, IMPRIMEURS DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

1886



Pen 80

29/12

DÉCOUVERTE
D'OBJETS DE L'ÉPOQUE FRANQUE

Faite dans une fouille à Villeneuve-Saint-Georges

(Seine-et-Oise)

EN JANVIER 1886

NOTICE PAR M. F. MARTIN

Membre de la Commission.

Dans la maison portant le n^o 45 de la rue de Paris, à Villeneuve-Saint-Georges, en fouillant une cave, on découvrit différents objets de l'époque franque. Avant d'en donner la description il est, croyons-nous, nécessaire de rappeler les précédentes découvertes faites dans plusieurs maisons de la même rue, d'expliquer aussi les divers changements survenus dans son exhaussement, et les matériaux employés à ce sujet.

Nous sommes, pour cela, obligés de retourner un peu en arrière, afin de jeter quelques lumières sur notre récit.

Nous citerons d'abord le célèbre géographe d'Anville, qui, dans sa *Géographie ancienne*, fait passer une voie romaine à Villeneuve-Saint-Georges, au confluent de la petite rivière d'Yerres et de la Seine; cette voie venait de Sens et se dirigeait vers Paris en passant par Montereau et Melun, traversait la forêt de Sénart, Villeneuve et enfin la Marne, à Charenton.

Avant l'établissement de cette voie, les primitifs habi-

tants de Villeneuve devaient, pour la plus grande partie, être établis dans les bois qui couvraient alors le plateau, d'autres devaient s'être campés sur le versant de la montagne descendant jusqu'au rivage de la Seine. Il a dû, nécessairement, se passer quelques siècles avant que l'on ait songé à endiguer le cours du fleuve, qui venait battre et miner le pied de la montagne, afin de pouvoir en toute sécurité y établir une route. Ce ne fut naturellement qu'au moyen de remblais, accumulés par les habitants désireux de pouvoir s'établir sur les bords de cette nouvelle route, et aussi de se rapprocher de la rivière. Ce travail, par la nature des remblais, a dû commencer dès les premiers siècles de l'ère chrétienne; nous croyons en avoir la certitude dans ce fait que le sous-sol du pays a révélé à différentes reprises leur existence, bien que cependant aucun silex taillé n'y ait été recueilli. Cet exhaussement a, dans certains endroits, une épaisseur de deux à trois mètres. Sa composition est à peu près la même partout : ce sont des matériaux de démolition, tuiles à rebords et concaves, poteries de toutes sortes et terre végétale, reposant sur un sable d'alluvion.

Malheureusement, les travaux de fouilles ne sont, pour la plupart du temps, qu'indirectement connus, et les objets qui y sont trouvés ont presque toujours disparu, ou sont détruits par ceux qui les découvrent, sans même que l'on se soit donné la moindre peine pour les recueillir ou pour en faire part à qui que ce soit.

Nous ne mentionnerons dans ce Mémoire que les fouilles que nous avons vues par nous-même, ainsi que quelques-unes qui nous ont été communiquées par des personnes dignes de foi, et suffisamment expertes en la matière.

Nous commencerons, à cet effet, par mentionner les fouilles opérées dans les maisons Point et Pieuchot, portant le n° 72 de la rue de Paris, où la présence d'une

énorme quantité de tuiles à rebords et concaves (*ces dernières servant de couvre-joints*), et de nombreux débris de toutes sortes de poteries se trouvaient mêlés. Ces tuiles, d'après le témoignage de Pline-l'Ancien, seraient d'invention gauloise, voici ce qu'il dit à ce sujet : « *Les Gaulois connaissaient une tuile d'une forme particulière, inventée dans la Gaule, qui fut adoptée par les Romains, et dont ils se servaient de préférence pour la construction de leurs aqueducs et de leurs canaux.* »

Dans la maison Acault, au n° 55, on trouva dans les fouilles faites pour sa construction, un petit édicule ayant la forme d'un dé à coudre, d'environ un mètre de hauteur ; malheureusement on ne jugea pas, vu sa solidité, à propos de le dégager complètement et il fut enclavé dans les fondations. La maison Levasseur qui lui est contiguë, offrit les mêmes débris que les maisons Point et Pieuchot. Presque en face, au n° 58, est la maison Pion ; on y découvrit, en fouillant une cave, d'anciennes constructions dont l'origine n'a pu être exactement établie.

Nous arrivons ensuite au n° 45, but principal de notre Mémoire ; mais nous allons continuer notre revue sans nous y arrêter, nous y reviendrons après notre course dans le village.

Dans le jardin de la maison Dorger, au n° 33, on découvrit un vase en terre d'un brun rouge clair dont nous avons recueilli les débris ; ce vase est, croyons-nous, de la même époque que les objets trouvés dans la fouille du n° 45.

Dans les fouilles de la maison Meunier, n° 30, nous avons retrouvé les mêmes débris de tuiles, de poteries et surtout un fragment de vase, ou plutôt de marmite en fer. Dans la maison Mulot, n° 19, les fouilles mirent à découvert d'anciennes constructions en pierres de taille. Dans la rue de l'église, en établissant les conduites des eaux de la Seine, on trouva également une grande quantité de ces tuiles.

Sur la place du pont de l'Yerres, lors des travaux exécutés pour la construction d'un égout, les mêmes matières composaient le sol; on y recueillit un petit bronze à l'effigie de Commode, successeur de Marc-Aurèle (180 à 192 ans de Jésus-Christ).

Dans les propriétés Benou et Bouriat, au château de Belleplace, principalement dans cette dernière, on a trouvé non seulement de nombreuses variétés de céramique, mais aussi des objets de bronze et de fer.

Ajoutons encore que, lors de la construction du pont du chemin de fer P. L. M., sur l'Yerres, les fouilles nécessitées pour son établissement mirent à découvert une quantité considérable de débris de constructions anciennes. Ces déblais servirent d'amorce au port établi près du pont suspendu sur la Seine.

Parmi ces matériaux on trouva une meule de moulin à bras, des armes et surtout une grande quantité de longues pièces de bois, ayant subi un travail d'équarrissage et enfouies à plusieurs mètres sous le lit de la rivière. On serait porté à croire que ces bois auraient servi, étant trouvés en ce lieu, de pont ou de défense pour protéger les habitants de la vallée contre les bandes de pillards qui infestaient le fleuve. Du reste, ce genre de fortifications était en usage du temps des Gaulois : elles se composaient généralement de grands arbres et de grosses pierres alternés ensemble; les Romains s'en servirent; nous les retrouvons également sous les rois Francs de la première et de la seconde race, placées aux embouchures des fleuves, des rivières et des vallées.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à parler du cimetière. Dans ce lieu on retrouva une grande quantité de cercueils de pierre creusés en forme d'auges, et d'autres en plâtre, gâchés sur place et recouverts de ces grandes tuiles à rebords dont nous avons parlé. Dans ces mêmes cercueils on trouva des ornements en cuivre, tels que bou-

cles et agrafes de ceinturons de l'époque que nous mentionnons, des débris d'armes en fer, de petites fioles lacrymatoires et une grande variété de vases en terre, vernissés et autres.

Maintenant, revenons aux fouilles de la rue de Paris. Je dois dire que si nous avons eu quelques renseignements sur elles, et si nous possédons les quelques objets qui y furent trouvés, nous le devons à l'entrepreneur qui les avait en sa possession, et aussi à la libéralité d'un de nos amis. Ces messieurs sont venus nous les offrir; qu'ils reçoivent ici mes bien sincères remerciements. Malheureusement ces renseignements sont arrivés trop tard, car si nous en avions eu connaissance plus tôt, nous aurions fait une abondante récolte d'objets dans le genre de ceux que nous possédons, et ce n'est que par un pur hasard que ceux-ci ont été conservés.

Ces objets se composent premièrement de trois moyens bronzes portant l'un l'effigie d'une des impératrices Faustine; ce bronze est un peu fruste. Nous ne pouvons affirmer que ce soit la mère ou la fille, la première était la femme d'Antonin et la seconde de Marc-Aurèle. Puis un Dioclétien et un Gratien, ces deux derniers très bien conservés.

Secondement, une petite cuillère en bronze très mince et brisée en plusieurs morceaux; la partie supérieure du manche n'a pas été recueillie.

Troisièmement, un *Umbo*. Cette pièce qui est la partie centrale du bouclier (1) est également en bronze et bien

(1) Les boucliers gaulois furent d'abord faits d'une claie d'osier, recouverte de cuir ou de planchettes de bois jointes ensemble; peu à peu ils prirent une forme longue, élégante et devinrent d'ordinaire ovales ou hexagones; on les peignit de dessins variés; on y cloua au centre une tête d'animal, un fleuron, une figure quelconque, en métal, qui faisait saillie et que les latins appelaient *Umbo*.

Un poète romain, *Silius Italicus*, rapporte que cet umbo, habilement ciselé, représentait quelquefois Brennus posant son épée dans la balance. Ce bouclier, de grandeur à couvrir l'homme presque entier, était la seule arme défensive adoptée dans les beaux temps de la Gaule indépendante.

conservé. Sa forme est celle d'un chapeau rond ou d'un couvercle terminé par un bouton ; deux petits boutons en goutte de suif sont simulés sur son bord plat, comme rivures. Un double filet existe au bord, et au milieu de cette partie sont d'autres petits ornements gravés ou poinçonnés en forme de rosaces ; la calotte est ornée de feuilles prenant naissance sous le bouton et se terminant à la base par un filet. Deux rivets servaient à fixer cette pièce sur une armature en fer, rivée également sur le bouclier ; notre umbo, malgré une légère oxydation, a conservé des traces de dorure.

Comme matière à comparaison, nous avons cru devoir donner ci-après la description d'un umbo trouvé dans les fouilles faites par le savant abbé Cochet en 1854, dans les cimetières francs d'Envermeu et de Londinières, description que nous avons extraite de son ouvrage intitulé *La Normandie souterraine* :

..... « A la hauteur du genou, nous avons trouvé un bouclier dont l'*Umbo* seul était conservé. Le manche ou armature était brisé, mais il est facile de reconnaître que la branche de fer était unique. Les clous à têtes plates qui rattachaient l'umbo à l'appendice, sont encore revêtus d'une larme d'argent très brillante. J'ignore si l'umbo lui-même était recouvert d'argent. Cet umbo est en fer. »

Dans le même endroit on trouva une cuillère en fer, sa longueur, tout compris, est de dix-sept centimètres ; le manche se termine par un renflement et un anneau pour le suspendre.

Le quatrième objet recueilli est une lampe en terre d'un brun rouge ; une partie seulement a été vernissée ; enfin, un manche en bronze se terminant par une petite figure et un anneau.

F. MARTIN.